

Montreuil, le 03 avril 2020

Réf : 2020.04.79

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT

Le Bureau du Conseil d'Administration de la CCAS décide de nouvelles mesures dans le cadre de la crise sanitaire actuelle

Au regard des incertitudes sur l'évolution de la pandémie de Covid 19, et avec la volonté renouvelée de protéger les bénéficiaires et les acteur.rices des Activités Sociales, **le Bureau du Conseil d'Administration de la CCAS du 2 avril 2020 a pris la décision de n'organiser aucun séjour groupe, adultes ou jeunes, à l'étranger et en outre-mer jusqu'à la fin de l'année 2020.**

Pour les séjours clubs 3000, des échanges ont actuellement lieu avec l'opérateur Touristra pour prendre les décisions adéquates et conformes aux principes de précaution. Les bénéficiaires concerné.es seront informé.es prochainement.

Tout est mis en œuvre, pour maintenir les séjours et les colos en métropole. Les équipes des Activités Sociales préparent la saison estivale malgré le contexte difficile pour permettre un accueil dans les meilleures conditions pour les vacanciers, jeunes ou adultes.

Les avis d'affectation sont en cours d'envoi, les bénéficiaires ayant fait une demande de réservation devraient les recevoir dans les jours à venir. Les places disponibles à partir du 28 juin 2020 sont accessibles en réservation directe.

La CCAS est néanmoins confrontée à une réduction importante de son activité depuis le 17 mars dernier, date à laquelle a été décidée la fermeture de l'ensemble de nos lieux d'accueil et sites de travail. De nombreux salarié.es sont ainsi sans activité professionnelle ou subissent une baisse significative de celle-ci. En conséquence, le Bureau de la CCAS a demandé à la Direction Générale de solliciter toutes les aides d'État et le cas échéant des entreprises pour que la CCAS et ses salarié.es ne soient pas pénalisés d'un point de vue financier.

Soucieux de limiter les conséquences financières de cette crise sanitaire pour ses salarié.es, le Bureau de la CCAS a décidé le maintien intégral des salaires pour les personnels concernés.

C'est ensemble et dans l'entraide, que les Activités Sociales traverseront cette crise, et poursuivront encore et toujours leurs actions en faveur des électriciens-gaziers et leur famille.

Le Président de la CCAS



Nicolas CANO